LA CRISE ECONOMIQUE ET L'EMPLOI : LE MODELE ALLEMAND.

Jean-Paul KANDALAFT – Professeur à la FGM

RESUME / ABSTRACT

The economic crisis of 2008 has harshly struck Western countries without completely sparing emerging ones. In such a context, fighting unemployment has become a priority.
Amongst European countries, Germany is the only one that was able to reverse significantly the upward trend.
Can we really speak of a "German miracle"?

Introduction

Historiquement, la vie économique a connu des cycles : alternances de période de prospérité et de pauvreté à des intervalles plus ou moins réguliers. Aux périodes de croissance et d'intenses activités économiques, succèdent des phases de dépression, de ralentissement ou de stagnation.

A ce niveau et de façon générale on définit une crise économique comme le point de renversement de la situation, c'est-à-dire le passage d'une phase de prospérité ou d'expansion à une phase de dépression ou de récession. Cela ne veut pas dire qu'il n'existe pas en périodes de croissance des problèmes économiques variés et permanents, leurs solutions est le souci quotidien des pouvoirs publics.

Avec la révolution industrielle (milieu du 19ème siècle), les crises sont passées de « crises de sous production agricole » à des « crises de surproduction industrielle », plusieurs crises affectèrent l'Economie mondiale entre 1857 et 1929.La crise de 1929, la plus importante, fut plus qu'une simple crise cyclique, mais un phénomène remettant en cause la structure même de l'Economie capitaliste.

Le jeudi, 24 octobre 1929, ou jeudi noir, la bourse de New York à Wall Street, première bourse de valeur des Etats-Unis et du monde capitaliste, s'est effondrée. Fin 1932 elle avait eu pour principales conséquences :

- Baisse de la production nationale aux Etats Unis de près de 50%, de même en Allemagne et en Pologne, et près de 20% en Angleterre ;
- Un grand nombre de banques américaines et européennes déclarèrent faillite ;
- La livre sterling, principale devise d'échange internationale, est dévaluée de 40% ;
- Le commerce international ne représentait plus que le tiers de ce qu'il était en 1929 ;
- Enfin le chômage….il a atteint des niveaux records. Aux Etats Unis près de 12 millions de personnes vivent dans le désespoir, la misère et la faim ; en Allemagne le nombre de chômeurs est passé de 3 millions en 1930 à 6 millions environ en 1932 ; en Angleterre, en une année le nombre de chômeurs est passé d'un million en 1930 à 2,7 millions en 1931.

Le problème pour tous les gouvernements américain et européens était de remettre au travail ces millions de personnes sans travail et sans espoir . A tous il manque une théorie, un modèle de réflexion économique, cohérent qui leur indique la marche à suivre.

John Maynard Keynes (économiste anglais) va leur apporter en 1936 sa solution à travers son livre « Théorie Générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie ».

Keynes a été le premier économiste à proposer une démarche macroéconomique à suivre en cas de crises, et recommande, contrairement aux auteurs classiques, une intervention des pouvoirs publics dans pareilles situations. Cette intervention devant se faire principalement à travers une politique budgétaire d'augmentation des dépenses publiques , une politique monétaire de réduction des taux d'intérêts encourageant les investissements ,une politique fiscale de réduction des impôts , et enfin une politique de redistribution des revenus en faveur des classes sociales les plus défavorisées , mais qui ont une forte propension marginale à consommer.

De l'avis de Keynes, une telle politique doit permettre de relancer la demande globale de biens et de services des agents économiques. C'est cette demande globale, anticipée par les entreprises, qui va déterminer le niveau de production, du revenu et donc indirectement de l'emploi.

Depuis, le monde a connu de nombreuses crises, mais la plus importante et la plus grave est celle de 2008. Cette crise a surtout affecté les pays riches et industrialisés comme les Etats Unis, le Japon et les pays de la zone euro ; elle les a frappés, entre autres, en un point très sensible socialement : l'emploi. A ce niveau, seule l'Allemagne semble se rapprocher aujourd'hui de la situation d'avant la crise.

LA CRISE ECONOMIQUE DE 2008.

Le point de départ de la crise se situe en 2006/2007 dans le secteur du marché hypothécaire des Etats Unis, dans ce qui est appelé les « subprimes », marché immobilier plu cher que les emprunts « dits primes ».

Les « subprimes » sont des emprunts hypothéqués, à taux variables, à hauts risques pour le prêteur, mais aussi à hauts rendements, effectués par des ménages peu fiables financièrement. Une conjoncture favorable d'augmentation du prix de l'immobilier, constituait une sorte de garantie supplémentaire pour les prêteurs qui pensaient pouvoir récupérer leurs prêts en revendant les biens immobiliers de ceux qui feraient défaut de paiement.

La hausse des taux d'intérêt et du service de la dette a poussé ceux qui ne pouvaient plus rembourser leur dette à vendre leur logement, d'où un mouvement en boule de neige qui a fait éclater la bulle immobilière et la chute de ce marché entrainant la faillite d'un grand nombre de sociétés de crédit et de banques ayant investi dans les établissements prêteurs. Les entreprises commencent à licencier, et près de 3 millions de ménages américains se sont retrouvés en 2008 sans logement. Le marché de l'immobilier s'est effondré, et la vente de titres possédés par les banques ne rapportait plus la mise initiale, la bourse de New York s'est effondrée, le Dow Jones a perdu près de 37% de sa valeur.

La crise a atteint son paroxysme lorsque les autorités américaines refusèrent de renflouer la banque d'investissement Lehman Brothers en octobre 2008.Plusieurs banques se sont retrouvées aux Etats Unis en situation de cessation de paiements. La crise financière s'est ensuite rapidement propagée à travers l'Europe et le Japon principalement, cependant les banques européennes ont été sauvées par l'intervention des Etats et des banques centrales concernées ;et les marchés boursiers ont connu une forte chute : 40% pour le CAC 40, 47 % pour le DAX allemand, et 50% pour le FTSE japonais.

Fin 2008, la crise financière commence à toucher l'économie réelle des principaux pays développés de manière plus ou moins prononcée, via une réduction de la croissance économique et une hausse du chômage.

En 2009, le PIB mondial baisse de 0,6%, plongeant dans la première récession mondiale depuis la seconde guerre mondiale. Mais ce sont surtout les pays industrialisés et riches qui subissent une contraction importante de leurs économies. Le PIB de l'Union Européenne baisse de 4,1%,(alors que celui des pays émergeants augmente de 1,7% au lieu de 6% en 2008). Le taux de chômage moyen dans l'Union Européenne passe de 6,1% en 2008 à environ 10% environ en 2010. Aux Etats Unis ce taux passe de 5,8 à 9,7% (1)

Le graphe ci-dessous présente l'évolution des taux de croissance du PIB dans le monde, et dans différents pays ou régions, pour les années 2007 à 2010 :

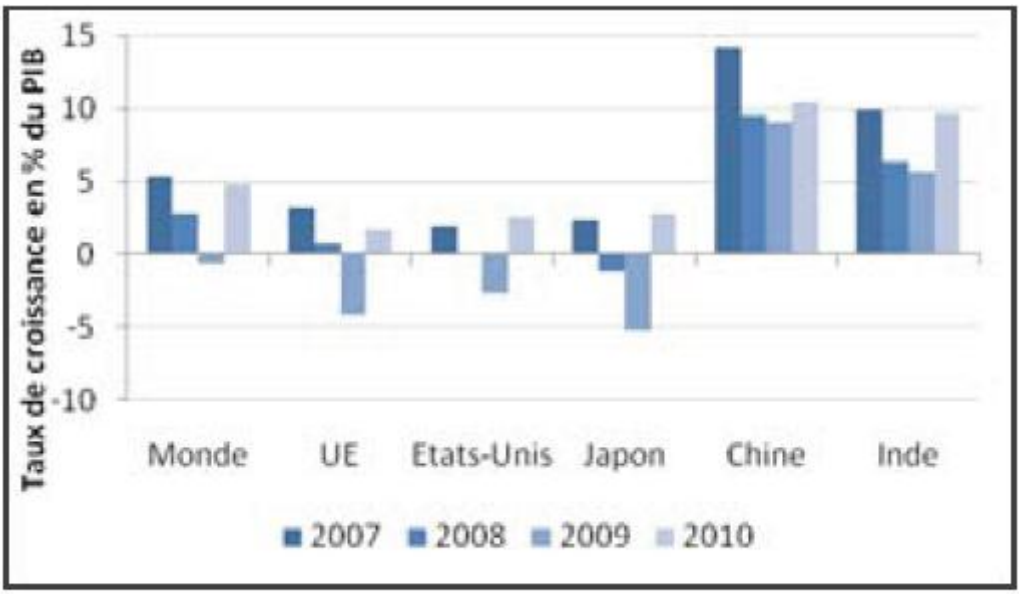

Source : FMI

En novembre 2008, l'O.C.D.E. publiait un rapport prévoyant une récession dans certains pays de sa zone au cours de l'année suivante, et la remontée du chômage de 34 millions à l'automne 2008, à 42 millions en 2010.

Dans les « Perspectives pour l'emploi »publiées en septembre 2009. l'O.C.D.E. publiait que depuis fin 2007, les pays membres de l'organisation avaient vu le nombre de chômeurs progresser de 15 millions de chômeurs et prévoyait dix millions de chômeurs supplémentaires avec la crise.

Dans le tableau ci-dessous, nous présentons les taux de croissance des principaux pays européens touchés par la crise économique, et ceux des Etats Unis à titre de référence ; ce qui exclut les pays de l'Europe du Nord et ceux de l'Est (ex pays communistes).

Par Pays, ceux qui ont connu la pus forte récession en 2009, sont l'Irlande(-5,5%), l'Italie (-5,5%), mais aussi l'Allemagne (-5,1%) et le Royaume Uni(- 4,-%).

Tableau 1 : Evolution du taux de croissance du PIB courant, par pays, par année, en %.

	2008	2009	2010	2011
Etats-Unis	-2,4	-3,1	2,4	1,8
Allemagne	1,1	-5,1	4,2	3,-
France	-0,1	-3,1	1,7	2,-
Italie	-1,2	-5,5	1,7	0,4
Espagne	0,9	-3,7	-0,3	0,4
Grèce	-0,2	-3,1	-4,9	-7,1
Portugal	-0,0	-2,9	1,9	-1,8
Irlande	- 2,1	-5,5	-0,8	1,4
Royaume Uni	-1,-	-4,-	1,8	1,-

Source : Données Banque Mondiale.

Ces années de récession ont fortement pesé sur les finances des pays riches : les recettes publiques ont fortement baissé, et le poids de la dette s'est fortement accru passant pour les pays de la zone euro de 65% du PIB en 2007 à 85% de ce PIB en 2010.

Comme par le passé, la plupart de ces derniers pays n'ont pu respecter les critères de convergence du traité de Maastricht , signé en Février 1992, et qui impose aux pays membres des règles très strictes, nécessaires à la réussite du Pacte de Stabilité et de Croissance. Concernant le déficit budgétaire et la dette publique, ces règles prévoient que :

- Le déficit budgétaire des pays membres doit être inférieur à 3% du PIB ;
- Le montant de la dette publique doit être inférieur à 60% du PIB.

D'où une inquiétude générale sur la capacité de ces pays à rembourser leurs dettes ; la confiance en la solvabilité de certains d'entre eux s'est effritée, ce qui a fait grimper les taux d'intérêts, qui ont dépassé les 16% pour la Grèce, les 12% pour le Portugal, et 5 à 6% pour l'Italie et l'Espagne. La capacité de refinancement sur les marchés est devenue difficile, et le service de la dette insupportable.

Enfin, les notes attribuées par les agences de notation financières Standards & Poor's, Fitch et Moody's aux dettes de certains Etats ou de sociétés financières n'ont fait que compliquer les situations sur les marchés financiers, en éloignant l'espoir du rétablissement de la confiance des investisseurs.

Dans le tableau ci-dessous, nous présentons, par pays, l'évolution de la part de la dette publique dans le PIB.

Tableau 2 : Evolution de la part (arrondie) de la dette publique par rapport au PIB en %.

	2008	2009	2010	2011
Etats Unis	70	85	94	99
Allemagne	67	74	83	81
France	68	79	82	86
Italie	106	116	119	120
Espagne	40	54	61	69
Grèce	113	129	145	165
Portugal	72	83	93	108
Irlande	44	65	92	108
Royaume-Uni	55	69	80	86

Source : INSEE.fr- Pays de l'UE.

Depuis la crise de 2009, de gros efforts d'austérité ont été réalisés afin d'assainir les comptes publics des Etats membres de l'Union Européenne, et de se rapprocher des critères de convergence du Pacte de Stabilité et de Croissance. Les déficits publics, source d'endettement, ont certes baissé de 6,5% en 2010 à 4,5% en 2011, et dans la zone euro de 6,2% en 2010 à 4,1% en 2011, mais ces efforts furent insuffisants pour réduire le poids de la dette (6).

Dans le tableau ci-dessus, nous constatons que seule l'Allemagne a pu réduire en 2011 son ratio de dette publique par rapport au PIB, alors qu'il s'est accru ailleurs. Les plus forts taux d'endettement étant ceux de la Grèce, l'Irlande et le Portugal.

Le graphe ci-dessous permet de se faire une idée plus complète de la situation d'endettement dans les pays de l'Union Européenne et ceux de la zone euro, ceux en dessus de seuil de 60% et ceux en deçà, pour les années 2010 et 2011.

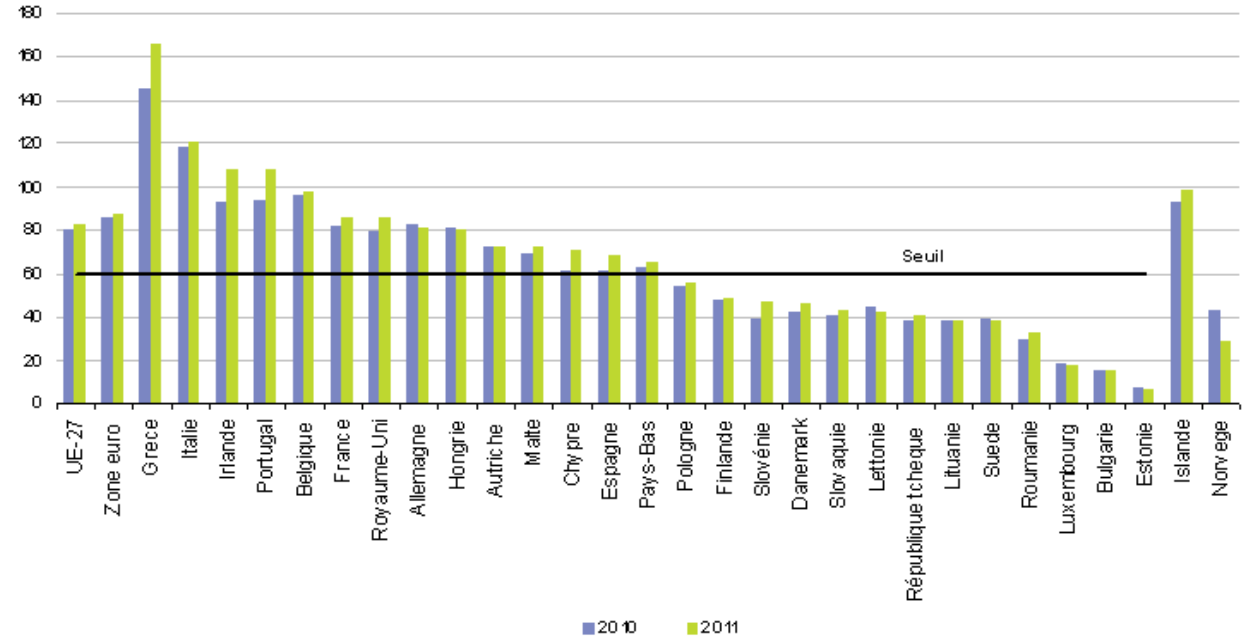

(1) Données extraites le 23 avril 2012.
Source: Eurostat (code des données en ligne: tsieb090)

Sur un autre plan, la récession a eu d'importantes répercussions sur le marché du travail, répercussions qui varient d'un pays à un autre.

Tableau 3 : Evolution du taux de chômage (en %).

	2008	2009	2010	2011*	2012*
Etats Unis	5,8	9,3	9,6	9,1	7,8
Allemagne	7,5	7,5	7,1	5,5	5,4
France	7,4	9,5	9,8	9,9	10,6
Italie	6,7	9,4	8,4	8,9	11,3
Espagne	11,3	18	20,1	22,8	26,2
Grèce	7,7	9,4	12,5	22	25,7
Portugal	7,6	9,6	10,8	13,6	17,6
Irlande	6,-	11,8	13,6	14,5	14,7

Royaume-Uni	5,6	7,5	7,9	8,3	7,8

Sources : L'année stratégique 2011, 2012, 2013. Armand Colin. S/Direction Pascal Boniface.

(*) Pour 2011 et 2012: www.statistiques-mondiales.com

Au tableau ci-dessus, nous constatons que la crise a épargné le marché du travail en Allemagne, mais par contre, les pays de l'Europe du Sud comme l'Irlande et le Portugal ont vu le chômage grimper à plus de 14% alors qu'il a explosé en Espagne et en Grèce avec respectivement 26.2% et 25,7%. Parmi les Etats membres de l'Union Européenne les taux les plus bas ont été enregistrés en Autriche (4,9%), aux Pays-Bas (6,5%), et à Malte (6,4%).

Ce qui est plus intéressant à souligner, c'est la comparaison entre deux pays qui se ressemblent économiquement étant les deux premières puissances économiques de l'Europe: l'Allemagne et la France. Alors qu'en 2008 leur taux de chômage était comparable (7,5% environ), ces taux ont divergé après cette date pour atteindre en 2012, 5,4% en Allemagne et 10,6% en France, sachant que l'Allemagne a été plus fortement touchée par la crise que la France (-5,1% du PIB en 2009 pour l'Allemagne, contre -3,1% pour la France).

Dans l'Union Européenne, le taux de chômage moyen enregistré en 2013 est de 11%, avec près de 27 millions de personnes sans emploi, venant de 10,3% en 2012, soit 104.000 chômeurs supplémentaires (5).

Ce taux de 2013 n'atteint cependant pas celui de la zone Euro qui enregistre un record de 12,2% de travailleurs sans emplois.

Le plus inquiétant dans ces chiffres c'est le chômage des jeunes de moins de 25 ans qui atteint lui aussi un record de 23,5% en 2013 contre 22,6% l'année précédente.(5)

Face à la crise, les pays européens se trouvaient globalement en mauvaises postures : fortes dettes publiques en dehors des normes fixées par le traité de Maastricht, et forts taux de chômage. Le dilemme était le suivant : fallait-il donner la priorité à la réduction de la dette ou à la réduction du taux de chômage ?

Une politique conjoncturelle keynésienne (court terme), aurait permis de soutenir l'activité économique avec le risque d'aggraver les finances publiques, ou bien fallait-il s'attaquer aux déficits publics mais aux dépends de la croissance économique. Les pays européens, contrairement aux Etats-Unis, se sont attaqués au déficit plutôt qu'au chômage, avec l'objectif de contenir la hausse du chômage et de réduire les dépenses publiques. L'austérité devient la principale politique, et les mouvements sociaux n'ont pas tardé de manifester leur colère.

La question qui se pose : pourquoi l'Allemagne s'en est-elle bien sortie au niveau de l'emploi ?alors que d'autres pays européens, dont la France, ont vu leur taux de chômage exploser ?

En quoi consiste le modèle allemand de l'emploi ?

Le modèle allemand.

Le modèle allemand de l'emploi repose essentiellement jusqu'aujourd'hui sur les lois Hartz, lancées il ya une dizaine d'années pour réformer, améliorer et activer le marché du travail, autrement dit pour stimuler en même temps l'offre et la demande de travail.

En 2002, Peter Hartz, alors Directeur du personnel chez le constructeur automobile Volkswagen, avait reçu pour mission par le gouvernement de Gerhard Schroeder, de formuler ses recommandations en vue de relancer le marché de l'emploi.

Au début des années 2000 le contexte économique de l'Allemagne était loin d'être satisfaisant, puisque ce pays était souvent désigné par les médias comme l' « homme malade » de l'Europe : très faible croissance, sinon nulle, manque de compétitivité, délocalisations, chômage important notamment en ex-RDA, coût de réunification de l'Allemagne élevé, et par suite déficits publics élevés…

Hartz a bâti ses recommandations sur la philosophie suivante qui se résume en deux mots: « soutenir et exiger ».

Quelles sont ses principales recommandations ?

Les recommandations de Peter Hartz ont été progressivement légalisées entre les années 2003 et 2005 dans le cadre d'un important programme de réforme de « l'Etat social Agenda 2010 » lancé par le chancelier Gerhard Schroeder. Devant l'impopularité de ces lois, mais par contre très efficaces, Schroeder perdit les élections en 2005 au profit d'une coalition libérale de droite présidée par Madame Angela Merkel, qui a par ailleurs adopté les lois Hartz.

Les lois Hartz comprennent 4 volets : Hartz I, Hartz II, III et IV….leur objectif, renforcer la lutte contre le chômage volontaire, et améliorer le retour en activité des bénéficiaires d'allocations. Elles reposent essentiellement sur les trois points suivants :

1) La réforme du système d'indemnisation du chômage,
2) Le travail à temps partiel,
3) L'aide à l'emploi.

1)**La réforme du système d'indemnisation du chômage**.

Par tradition, le système allemand d'aide aux chômeurs reposait sur le principe de l'assurance sociale : paiement de cotisations, versement d'allocations relativement généreuses calculées sur le dernier salaire.

Les lois Hartz l'ont rendu beaucoup plus restrictif, aux dépens surtout des chômeurs de longue durée, et cela dans le but de pousser les personnes capables de travailler à réintégrer le travail. Les aides sociales, principalement l'assistance chômage (ancienne allocation réservée aux chômeurs en fin de droits) ont été fusionnées avec les allocations chômage. La durée du temps d'indemnisation a été réduite d'un maximum de 36 mois à 12 mois, et à 18 mois pour les plus de 55 ans.

Durant cette période de 12 mois « chômage I », les chômeurs continuent à recevoir des allocations pouvant atteindre le plafond des 2/3 de leur dernier salaire. Au bout de cette période de 12 mois, tout le monde passe aux indemnités de « chômage II ».Cette indemnité s'élève aujourd'hui à 374 euros par adulte et par mois, les enfants des chômeurs mariés recevant entre 60 et 80% de ce montant. Cette pratique privilégie les chômeurs mariés et leur famille aux dépens des chômeurs célibataires.

En plus de ce montant forfaitaire, les chômeurs bénéficient de certaines protections comme une indemnité pour le logement et le chauffage.

La mesure de réduction de la durée de perception des allocations est par contre accompagnée d'une série de mesures visant à aider les chômeurs, principalement ceux de longue durée, à être capables d'intégrer ou de réintégrer le travail. Parmi ces mesures citons la formation scolaire et professionnelle, ainsi que les stages en entreprises. A ceux qui perçoivent une indemnité forfaitaire « chômage II » les lois Hartz ont également créé les « jobs à 1 euro » l'heure, pour des travaux considérés d'intérêt public, et payés en plus des allocations, mais cela seulement pour une durée ne dépassant pas les 6 mois.

En contrepartie de ces mesures, le chômeur doit se présenter aux organismes sociaux pour un contrôle permanent sur son train de vie et sur ses efforts de recherche d'emplois. Il doit par ailleurs accepter l'emploi que lui propose l'Agence Fédérale de l'emploi, même si le travail offert ne correspond pas à la formation ou au salaire antérieur, et même si le salaire proposé est inférieur à l'indemnité chômage, au risque de tout perdre en cas de refus.

2) Le travail à temps partiel.

Le travail à temps partiel est également une pratique très ancienne en Allemagne, bien avant les lois Hartz, mais elle était soumise à des réglementations très restrictives. Cependant c'est avec les lois Hartz que ce mode d'emploi a été encouragé avec l'objectif de rendre l'embauche par les entreprises plus flexible, et par conséquent de réduire le chômage.

L'une des premières mesures de la loi Hartz (Hartz II) a été d'élargir le spectre de l'emploi en créant ce que l'on appelle les « mini-jobs » et les « midi-jobs ».

Initialement les mini-jobs étaient définis par le nombre d'heures de travail par semaine (12 à 15 heures). Cette référence a été remplacée par le niveau de salaire : soit 400 euros par

mois pour un mini-job (aujourd'hui relevé à 450 euros), et entre 400 et 800 euros par mois pour les midi-job (aujourd'hui entre 450 et 850 euros).

Afin d'encourager ce genre de contrats de travail, le gouvernement allemand a dispensé les salariés de verser les cotisations sociales et l'impôt sur le revenu ; en contrepartie, une personne sous le contrat de mini-job ne peut pas prétendre aux allocations chômage ni à l'assurance maladie. L'employeur paie par contre des cotisations de 28% au lieu de 20% normalement.

Dans le cas d'un midi-job (dépassant les 400 euros) l'employeur verse toutes les cotisations proportionnellement au salaire, jusqu'à atteindre le maximum avec un salaire de 800 euros (aujourd'hui 850 euros) ; le salarié quant à lui, il verse des cotisations réduites qui augmentent graduellement allant de 4% jusqu'à un plafond de 21%, et profite totalement des prestations médicales et de chômage.

Les mini comme les midi-jobbers ont les mêmes droits de travail que l'ensemble des salariés, à savoir :

- Un congé annuel légal ainsi qu'un congé réglementaire pour maladie,
- Une attestation patronale en cas de besoin,
- Une gratification de Noêl à l'instar des autres membres du personnel,
- Le délai réglementaire de licenciement,
- Une protection contre le licenciement.

En définitive, ces lois Hartz ont rendu plus flexible le recours à l'emploi, et ont permis un assouplissement des conditions d'embauche. Le travail à temps partiel a permis d'éviter des licenciements massifs, mais son grand risque est de voir transformer des emplois réguliers en mini ou midi jobs.

A titre comparatif, les données de l'OCDE montrent que, en dix ans, alors que la France créait 2 millions d'emplois à temps plein, l'Allemagne créait 2 millions d'emplois à temps partiel, et de petits temps partiels :

		2000	2010	Solde
France	Temps plein	19.838.000	21.834.000	**+ 1.996.000 emplois temps PLEIN**
	Temps partiel	3.285.000	3.428.000	143.000 temps partiel
Allemagne	Temps plein	29.938.000	30.330.000	+ 392.000 emplois à temps plein
	Temps partiel	6.386.000	8.409.000	**+ 2.023.000 temps partiel**

Source OCDE 2011

Généralement les chômeurs longue durée ont peu de chances de réintégrer le travail, car la plupart sont, soit malades, soit comportant certaines incapacités, soit des personnes à problèmes (droguées ou alcooliques), ne leur permettant pas de travailler.

Sur les 4,33 millions de bénéficiaires de Hartz IV, aptes au travail en 2011, 3,03 millions sont au chômage depuis au moins 2 années.( )

Qui sont ces mini-jobbers ?

En 2012, on recensait près de 7,3 millions d'allemands bénéficiant de ce type de contrat. Parmi eux, 4,8 millions n'avaient d'autres revenus que ce mini-job. Plus d'un million de jeunes de moins de 25 ans vivaient avec un revenu de 400 euros, montant qui pouvait être parfois majoré de l'allocation Hartz IV de 375 euros selon la durée du travail, plus ou moins quinze heures par semaine..

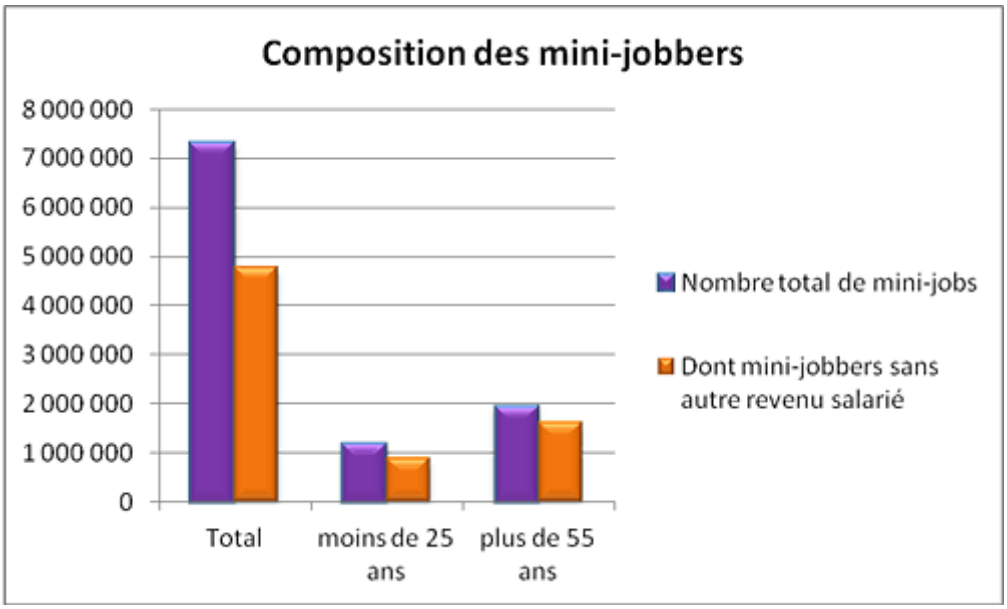

Source : Bundesagentur für Arbeit (Arbeitsmarkt in Zahlen – Beschäftigungsstatistik, März 2012) – mise en forme Fondation iFRAP.

Chez les « senior » près de 2 millions de personnes avaient un mini-job ; à la même période, on recensait près de 800.000 personnes, âgées de plus de 64 ans exerçant un mini-job, dont 120.000 de plus de 74 ans (soit + 60% par rapport à l'année 2000) (3).

Enfin, le graphe ci-dessous montre la répartition hommes/femmes chez les bénéficiaires de l'allocation Hartz uniquement ; il en ressort que les 2/3 environ des mini-jobbers sont des femmes, souvent des femmes au foyer qui cherchent à concilier travail et vie de famille.

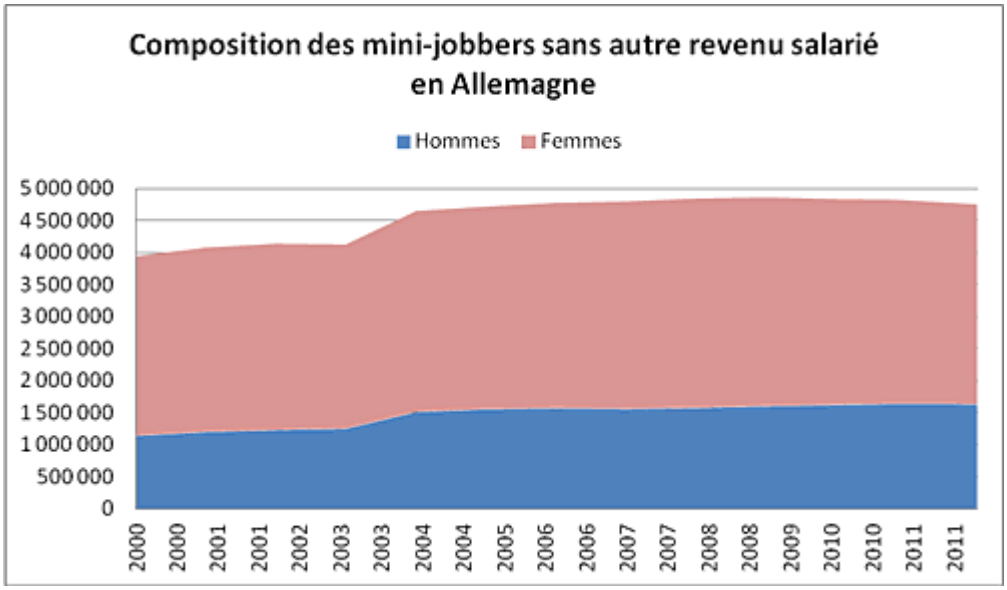

Source : DESTATIS, mise en forme : Fondation iFRAP

3) L'aide à l'emploi.

La politique allemande d'aide à l'emploi se manifeste principalement à travers :

- l'incitation à la création de nouvelles entreprises,

- la protection contre le licenciement.

Parmi les moyens utilisés pour augmenter l'emploi, les lois Hartz ont encouragé la création de petites et moyennes entreprises (PME), et cela à travers des dispositifs facilitant l'accès au crédit, mais aussi en les encourageant à la mobilité géographique.

Rien que durant la période de récession en 2009, 410.000 entreprises ont été créées dont 177.350 avec plus d'un emploi dès leur début (2) ; et toute entreprise qui recruterait un chômeur longue durée se verrait subventionner le salaire de ce dernier à hauteur de 50% et cela durant une période maximum d'une année.(2)

Sur le plan de la protection contre le licenciement collectif, les sociaux-démocrates allemands ont opté pour la protection, en priorité, des travailleurs bien intégrés dans leurs entreprises, les plus performants, au détriment de ceux qui ne le sont pas (réforme du droit de licenciement en 2004 par le gouvernement Schroeder) ; autrement dit, lors d'un licenciement collectif, une entreprise pourrait garder les plus performants de son personnel.

Par ailleurs et afin d'éviter ce genre de licenciements collectifs, le dialogue entre partenaires sociaux en temps de crise a été encouragé et s'est avéré très

constructif, permettant de développer des dispositifs de flexibilité internes : réduction temporaire du temps de travail et chômage partiel. Cela a engendré premièrement une entente entre ces partenaires sociaux et deuxièmement des sacrifices des deux cotés ; les entreprises en acceptant une baisse de la productivité horaire, et les salariés en acceptant chacun une baisse du nombre d'heures de travail, et donc une baisse du revenu. Dans de tels cas l'Etat a encouragé les ententes et a versé aux salariés affectés un complément de revenu, mais pour une période de 18 mois seulement.

Une telle solution n'était pas pour déplaire aux employeurs, eux qui avaient peur de ne pas retrouver lors de la reprise, la main d'œuvre qualifiée, déjà formée qu'ils avaient. Accepter de perdre provisoirement une partie de leur rentabilité engendrée par la baisse de la productivité horaire est préférable que de rechercher, trouver et embaucher la main d'œuvre qualifiée qu'ils avaient. Mais une telle solution n'aurait été possible, ne serait-ce une solide situation financière que ces employeurs avaient à la veille de la crise.

Conclusion.

S'il est indéniable que les lois Hartz ont joué un rôle prépondérant dans la réduction du chômage en Allemagne, elles ne sont cependant pas les seules. En définitive, ces lois ont atteint statistiquement leurs objectifs.

Cependant beaucoup pensent que ces lois ont contourné le vrai problème du chômage, celui du chômage structurel en créant des emplois quantitatifs au détriment de leur qualité. Ces emplois appelés emplois à bas salaire, ont abouti au développement d'emplois précaires et mal rémunérés, laissant un grand nombre de chômeurs dans une situation de pauvreté. En Allemagne, il n'existe pas de salaire minimum garanti pour tous les travailleurs, contrairement à vingt pays de l'Union Européenne.

Nous disons aussi « contourné »car les chiffres cachent une réalité : un chômage partiel et une pauvreté. Les statistiques de chômage ne recensent que les personnes qui n'ont aucune activité professionnelle. Pour l'ILO (Organisation Internationale du Travail), est considérée comme active toute personne qui travaille au moins une heure par semaine, ou qui détient un contrat de travail, quelque soit le nombre d'heures de travail, ce qui explique les chiffres éloquents du chômage en Allemagne.

L'Allemagne très souvent considérée comme un pays riche, comportait en 2010, 12,8 millions de personnes considérées comme « menacées de pauvreté »,

notamment chez les enfants, ce qui correspond à un taux de 15,8% d'après Eurostat (Office de Statistiques des communautés européennes).Un enfant sur six vit dans des familles bénéficiaires d'allocations Hartz IV, soit 15% environ des enfants allemands de moins de 15 ans.(2)

En 2010, une personne était considérée comme monétairement pauvre si elle percevait un revenu inférieur à 11.512 euros par an, ou 952 euros par mois .En 2011, le pourcentage de chômeurs vivant dans la pauvreté est de 58,7%, venant de 49,6% en 2005 (2).

Tableau 4 : Taux de pauvreté dans certains pays de la zone euro.

	2009	2010	2011
Allemagne	15,5	15,6	15,8
Autriche	12	12,1	12,6
Belgique	14,6	14,6	15,3
Espagne	19,5	20,7	21,8
France	12,9	13,3	14
Italie	18,4	18,2	19,6
Grèce	19,7	20,1	21,4
Pays – Bas	11,1	10,3	11

Source : Brigitte Lestrade, Mai 2013 : entre réussite économique et précarité sociale, l'Allemagne dix ans après les lois Hartz.

Il faut alors se demander : ces mini-jobs sont-ils volontaires ?, répondent-ils à un besoin qui satisfait les travailleurs allemands et leur capacité productive ?, sont-ils subis, et ne sont-ils qu'un palliatif ?

Associé aux 12,8 millions de nationaux menacés de pauvreté, le volume de mini-jobbers permettrait de conclure qu'une partie de ces mini-jobs ne sont en fait qu'un chômage déguisé, devant s'ajouter au taux déclaré.

Il est évidemment difficile de faire une simple comparaison avec la France. L'Allemagne est plus peuplée que la France et compte plus de 7 millions d'emplois précaires, ou mini-jobs, qui sont déduits des statistiques du chômage et font baisser la part des sans-emplois à 5,5% de la population active en 2011. En France, les salariés qui travaillent à temps partiel sont au nombre de 4,2 millions en 2011, mais travaillant en moyenne 23,2 heures par semaine contre 39,6 heures pour le plein temps (7), alors qu'en Allemagne 90% des employés en mini-jobs travaillent moins de 20 heures par semaine (8).

Si, à titre d'approche empirique, nous partons d'un nombre de travailleurs à temps partiel en Allemagne égal à celui de la France, soit 4,2 millions de personnes, et si nous supposons que pour les 3,1 millions de mini-jobbers allemands restants (statistiquement actifs), l'on obtienne un emploi plein temps pour 2 mini-jobs, on aurait en Allemagne 1,55 millions d'emplois plein temps supplémentaires, mais aussi 1,55 millions de chômeurs supplémentaires, ce qui donnerait un total de 3,85 millions de sans emplois, c'est-à-dire un taux de chômage de près de 9% pour une population active de 43 millions d'allemands. Ce taux se rapprocherait sensiblement de celui de la France.

Malgré tout ceci, l'Allemagne est aujourd'hui en bonne santé économique, mais peut-on parler de miracle lorsque la pauvreté croissante chez les uns côtoie une richesse croissante des autres, et que les faibles chiffres du chômage, statistiquement corrects, cachent une autre réalité?

Enfin, sur le plan économique, il est incontestable que les lois Hartz ont rendu les entreprises allemandes très flexibles et très compétitives sur le plan international. La baisse du coût du travail, pour un faible taux de chômage, a engendré une baisse des coûts de production. Cela n'est pas étonnant de voir l'Allemagne assurer une reprise de la croissance relativement plus rapide en 2010 et 2011 que bon nombre de pays européens, dont principalement la France.

BIBLIOGRAPHIE

- Brigitte Lestrade, Travail et précarité – Les working poor en Europe. Ed. L'Harmattan, 2011.
- Brigitte Lestrade, Emploi et immigration – Vers une convergence des pratiques en Europe. Ed. L'Harmattan , 2009.
- Gaêlle Le Guirriec-Milner et Loic Ernest (2008), »L'Union Européenne. Ses institutions et ses politiques Economiques ».Ed. Gualino.
- John Maynard Keynes, Théorie Générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie. Payot 1998.
- Mathieu Arnoux, Le temps des laboureurs. Albin Michel, 2012.
- Michel Hau, Le chômage en Europe. Ed. Economica, 2009.
- Pascal Boniface, 2011, 2012, 2013, »l'année stratégique , Analyse des enjeux internationaux». Ed. Armand Colin.
- Thilo Sarrazin. L'Allemagne disparait. 2013. Editions Toucan.

SITES INTERNET :

L'Europe et la crise économique mondiale.

www.robert-schuman.eu/fr/comprendre Comprendre la crise économique et financière.
www.allemagne.diplo.de/Vertretung/.../fr/03 Mission allemande en France- Les lois Hartz.
www.tresor.economique.gou.fr Réformes Hart, quels effets sur le marché du travail en Allemagne.
www.joipress.com/reforme-marche-travail-allemagne Réforme du marché du travail allemand.
www.allemagne.diplo.de Marché du travail – Ambassade d'Allemagne.
www.social.policy.ed.ac.uk Les nouvelles politiques d'emploi au Royaume Uni et en Allemagne.
www.coe-rexecode.fr Politique de l'emploi en Allemagne : le CERFA évalue les effets…
www.franceculture.fr/emission-les-enjeux Allemagne : la bonne santé économique actuelle.
www.insee.fr/fr/indicateurs pourquoi le chômage a-t-il continué à baisser en Allemagne.
www.tresor.economie.gouv.fr/7019 Réformes Hartz: quels effets sur le marché du travail allemand.
www.latribune.fr/.../allemagne Allemagne les réformes Hartz, dix ans après.

www.ws.ws.org/fr/article/2012 Dix ans après l'introduction de la réforme allemande Hartz IV.
slovar.blogspot.com/…/chomage-au-medef-on-aime-lidee-des-mini : Chômage : au Medef on aime l'idée des mini-jobs.
www.ifri.org/?page Entre réussite et précarité sociale : l'Allemagne dix ans après les lois Hartz.
Brigitte Lestrade, Mai 2013, Note du CERFA 101 a
https://www.tresor.economie.gouv.fr/file/326708 Qu'est ce qui explique la résistance de l'emploi…
www.politis.fr Pourquoi tant d'emplois en Allemagne.
www.ifrap.org/Statistiques Statistiques des emplois mini-jobs en Allemagne.
www.donnees.banquemondiale.org Statistiques taux de croissance annuel du PIB courant.
www.insee.fr Statistiques Dettes/PIB par pays.
www.touteleurope.eu/fr Le chômage frappe durement l'Union Européenne.
www.epp.euroststst.ec.europa.eu/statistics_explained Statistiques sur les finances publiques.
www.bastamag.net/article3104.html Allemagne: comment la réforme du marché du travail renvoie les femmes à la maison.

ARTICLES ET REVUES.

- Brigitte Lestrade, juillet 2004, Les mini-jobs, une perspective pour les chômeurs ? .Bulletin économique du CIRAC.
- Brigitte Lestrade, Mai 2013, Entre réussite économique et précarité sociale : l'Allemagne dix ans après les lois Hartz. Note du Cerfa 101 a.
- Fabio Liberti**,** De la crise Institutionnelle à la crise Economique. L'année stratégique 2011-Armand Colin.
- Flore Bouvard, mars 2013. Réformes Hartz : quels effets sur le marché du travail allemand. Trésor-Eco, numéro 110.
- Marion Cochard, Résignation devant le chômage ? La Cassure, l'Etat du monde 2013, sous la Direction de Bertrand Badie et Dominique Vidal.
- Marion Cochard, G. Cornilleau, Les marchés du travail dans la crise, Economie et statistiques, Juin 2011.
- OCDE, « Off to a good start? Jobs for youth", 2010.
- Rachel Knaebel : Allemagne : Comment la réforme du matché du travail renvoie les femmes à la maison. Basta, Juin 2013.
- Sebastien Paulo, avril 2011, L'Europe et la crise Economique Mondiale. Fondation Robert Schuman.
- Sylvie Matelly, Quelle Economie Mondiale après la crise. L'année stratégique 2011-Armand Colin.
- Sylvie Matelly, 2012, l'année de tous les défis pour l'Economie. L'année stratégique 2012- Armand Colin.

- Volker Ziemann, oct.2010, Qu'est ce qui explique la résistance de l'emploi en Allemagne. Trésor-Eco. Numéro 79.

- Alternatives Economiques, les chiffres 2012.Hors série Numéro 90. 4em trimestre 2011. Indicateurs Economie Mondiale.

REFERENCES.

1) Fondation Robert Schumam : L'Europe et la crise Mondiale. Avril2011. Page 4 …
2) Brigitte Lestrade : Entre réussite économique et précarité sociale…Mai 2013. Page5, 16,18, 24, 30.
3) David Philippot :Outre Rhin on fête les dix ans des lois Schroeder. Le Figaro 28/8/2013.
4) Hannès Gall :Statistiques des emplois mini-jobs en Allemagne, 15/10/2012.
5) L'Office européen de statistiques (Eurostat) 31Mai 2013. Le chômage frappe l'UE.
6) Eurostat, Statistiques sur les Finances Publiques.
7) DARES et Analyses, janvier 2013, Numéro 5. Enquête Emploi : INSEE.
8) Rachel Knaebel : Allemagne : comment la réforme du marché du travail renvoie les femmes à la maison, Eurostat : Durée du travail.